
Prise en charge des frais d'optique dans le cadre du régime complémentaire - PFOC

Code produit : PFOC

Niveau : Perfectionnement

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 7.0

Tarif : 0

Eligible DDA : oui

Public :

collaborateurs d'entreprises
d'assurances, d'institutions
de prévoyance, de
mutuelles, agents
généralistes, courtiers
ayant des connaissances en matière
de complémentaire santé

Pré requis :

aucun

Objectif

- comprendre l'environnement des soins optiques pour une meilleure maîtrise du risque

Programme de la formation

- Anatomie de l'œil
 - Fonction de l'œil
- Troubles de la vision
 - Myopie

- Hypermétropie
 - Astigmatisme
 - Presbytie
 - Amblyopie
3. Verres
 4. Prescription
 - Durée et renouvellement
 5. Nomenclature de la Sécurité sociale
 - LPP
 6. Différentes règles de prise en charge par l'assurance maladie
 7. Principales dispositions conventionnelles relatives aux opticiens
 - Le devis, le tiers-payant
 8. Comment lire et comprendre une ordonnance optique et de lentilles de contact
 - Qu'est-ce qu'une sphère, une dioptrie, un cylindre, l'axe ?
 - Qu'est-ce que l'addition ?
 - Exercices de lecture d'ordonnances
 9. Dispositions du contrat responsable
 10. Différents types de garanties existant dans les contrats
 11. Remboursement des lentilles, Équipements NR
 12. Chirurgie ophtalmologique
 13. Transposition des formules de l'ordonnance d'ophtalmo
 14. Principales difficultés rencontrées dans les devis / factures
 15. Réforme 100 % santé
 - Objectif de la réforme
 - Déploiement de la réforme
 - 2 paniers d'équipements : classe A et B
 - Évolution de l'offre de l'opticien et du devis
 - Nouvelle nomenclature « LPP »
 - Prix limites de vente au public de la classe A
 - Modifications du renouvellement de l'équipement
 - Nouvelles prestations : appairage, adaptation
 - Calendrier
 16. Échanges sur les pratiques professionnelles à travers des exercices / cas particuliers

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou dâ€™exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction Ã chaud complÃ©tÃ© par chacun Ã lâ€™issue du stage
- Questionnaire dâ€™Ã©valuation Ã froid complÃ©tÃ© par chacun entre 2 et 3 mois aprÃ©s le stage

MÃ©thodes pÃ©dagogiques

- RÃ©alisation de cas pratiques
- ExposÃ©s Ã partir d'un diaporama
- Ã©changes d'expÃ©riences

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits rÃ©servÃ©s.